PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la demande de permis de construire un parc agrivoltaïque d'une puissance installée totale d'environ 6,96 MWc au lieu-dit « Les Vallées » sur la commune de Hommes

Il sera procédé à une enquête publique relative à la demande de permis de construire un parc agrivoltaïque d'une puissance installée totale d'environ 6,96 MWc au lieu-dit « Les Vallées » sur la commune de Hommes, dans les formes prescrites par le Code de l'environnement.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, du jeudi 24 avril à 14 H au lundi 26 mai 2025 à 17 H, aux jours et heures habituels d'ouverture au public en mairie de Hommes.

Le dossier dématérialisé sera consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public en mairie et sur le site internet des services de l'État dans le département d'Indre-et-Loire (www.indre-et-loire.gouv.fr / rubrique publications – enquêtes publiques en cours).

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par monsieur Clément DELHOUME, chargé de projet pour la société KRONOS SOLAR PROJECTS GMBH (adresse postale : 29, rue Vauthier à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) – adresse mél : clement.delhoume@kronos-solar.fr).

Monsieur Denis GAYNO est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire (et monsieur Gérard CAUDRELIER en qualité de commissaire enquêteur suppléant) pour mener l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre établi sur feuillets non mobiles, déposé en mairie, sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Les observations pourront également être adressées par écrit à la mairie de Hommes, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, où elles seront tenues à la disposition du public.

Elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : **pref-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr**

Les observations transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur la page dédiée du site internet des services de l'État en Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Hommes :

– le jeudi 24 avril 2025, de 14H à 17H,

– le mercredi 7 mai 2025, de 9H à 12H,

– le lundi 26 mai 2025, de 14H à 17H.

Une copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public à la préfecture d'Indre-et-Loire, en mairie de Hommes, ainsi que sur le site internet de l'État en Indre-et-Loire, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête, le préfet sera l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.